

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2025

DE SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 481)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1465

présenté par
M. Travert, rapporteur

ARTICLE 22

À l'alinéa 93, après le mot :

« humaine »,

insérer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.